

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 14 (1984)
Heft: 2

Rubrik: Pro senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE



Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
 Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21
 La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20
 Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
 Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

Vieillesse et vie communautaire

Extrait du message de M. Peter Binswanger, président du comité de direction de Pro Senectute, lors de l'assemblée des délégués du 30 septembre 83.

On s'est précédemment déjà préoccupé des retombées probables du vieillissement dans divers domaines, comme, par exemple, dans celui de l'AVS, du nombre des lits dans les hôpitaux et les homes, du nombre des étudiants et de l'effectif de notre armée. Cependant, des réflexions n'ont guère été entreprises en ce qui concerne l'influence que le vieillissement aura ou pourrait avoir sur la société, sur notre vie communautaire. Sans vouloir citer de nombreux chiffres, mais en considérant que dans un proche avenir un Suisse sur 4 sera âgé de 60 ans et plus, que le nombre des personnes âgées de 80 ans et plus aura largement doublé et que le nombre des personnes de 20-64 ans — en fait les «actifs» de notre pays — représentera à peine la moitié de l'ensemble de la population suisse,

il est possible d'affirmer que notre vie communautaire en sera influencée. C'est ainsi que cette évolution aura des répercussions certaines, notamment sur la vie culturelle.

A ce sujet, voici quelques idées émises par M. Sigmund Widmer, conseiller national et ancien président de la Ville de Zurich.

Les statistiques nous démontrent que l'espérance de vie des êtres humains est en constante augmentation. Dans le même temps, et dans presque tous les pays les plus développés, on constate une diminution du nombre des naissances. C'est ainsi que le nombre des personnes âgées de 65 ans et plus s'accroît.

Cette situation va encore s'aggraver par la tendance d'abaisser l'âge de la mise à la retraite, que l'on retrouve surtout en périodes de récession économique. On pense pouvoir y remédier par une réduction du temps de travail, par une diminution du temps de vie productive. L'opinion est là-dessus très partagée. La retraite flexible ou «à la carte» — solution idéale — augmenterait encore le nombre des retraités.

L'intégration des personnes âgées dans la famille se perd. En milieu urbain, on a tendance à placer toujours plus les personnes âgées dans des petits loge-

ments; et on reporte sur l'Etat les soucis des personnes âgées. Pour moi, il n'existe, dans l'histoire culturelle de l'humanité, aucune époque comparable à l'actuelle, où les vieux ont aussi peu de prestige. Toutes les sociétés antérieures ont considéré les anciens comme des sages, des personnes ayant de l'expérience. A l'époque de Platon comme à celle des Romains (Sénat), le conseil des anciens détenait un pouvoir important dans l'appareil de l'Etat. Cette conception fut encore valable en plein XX^e siècle. La perte du prestige des aînés est récente. Cette évolution se retrouve en particulier dans les démocraties de l'Ouest. C'est le contraire qui se produit en URSS et en Chine, pays dans lesquels le pouvoir des vieux est une tradition bien établie. Illustrons ce changement en Suisse, par un exemple pris dans l'armée. Lors de leur élection, le Général Wille était âgé de 66 ans et le Général Guisan avait 65 ans. Aujourd'hui, les commandants de corps doivent faire place aux jeunes à 62 ans. L'exclusion des personnes âgées de l'armée et de la politique est encore plus étonnante lorsque l'on sait que toutes les grandes guerres — d'Alexandre à Hannibal et de Napoléon à Hitler — ont été déclenchées par des personnes relativement jeunes.

Le XX^e siècle a lui-même été désigné comme siècle de l'enfant. Ceci est une des raisons qui ont fait que les personnes âgées sont aujourd'hui reléguées dans des structures de ghettos ou dans la solitude. Cette tendance négative s'atténuera sans doute de manière importante par l'énorme progression du niveau de vie matériel. Le développement de l'Etat social a apporté aux personnes âgées des biens matériels qui, pour une grande majorité de la population, n'étaient qu'un rêve au siècle dernier. Les prestations en services en faveur des aînés se sont développées de manière continue. Autrement dit: en payant des impôts plus élevés, la jeune génération se sent libérée des obligations qu'elle a face aux personnes âgées.

— Nous revenons parce que Louise a oublié son sac... (Dessin de R. Sabatès)



Les vieux vus par les livres d'école!

Les vieux sont empotés, incapables de se débrouiller et entêtés... ceci selon une enquête réalisée sur les livres d'école de 1971 en République fédérale allemande. Cela vaut-il également pour la Suisse? C'est ce que Pro Senectute a voulu savoir, eu égard à l'importance que les livres d'école ont, quant à l'aptitude que les jeunes d'aujourd'hui auront à surmonter les futurs aléas de l'existence, à leur attitude et à leur comportement vis-à-vis des vieilles générations. Inspirés par la Fondation, deux étudiants, Beatrice Hunziker et Armin Manser ont analysé en détail 72 livres d'école primaire de Suisse alémanique, ceci sous la direction du professeur H. Tugener de l'Institut pédagogique de l'Université de Zurich. Les résultats qui ressortent de ce

travail de licence volumineux et fouillé, de 321 pages, ont été dévoilés au cours de la conférence de presse tenue le 9 novembre 1983 par le professeur Tugener et les deux auteurs, sous les auspices du président du comité de direction de Pro Senectute Suisse.

En bref, et contrairement aux craintes que l'on pouvait avoir, le vieillard tel que décrit par les livres d'école primaire de Suisse alémanique est bon, ouvert, actif et satisfait. Le portrait de nos vieux concitoyens qui est ainsi présenté aux élèves de nos écoles primaires est donc très positif. Les caractéristiques de la situation actuelle des vieilles personnes au sein de la société, toutefois, ne sont que peu mentionnées dans ces ouvrages: retraite, activités, veuvage, solitude, logement, santé, mort, assurance sociale, aide à la vieillesse sont des thèmes peu abordés. La vieillesse est à vrai dire souvent décrite, mais le processus du vieillissement — qui commence déjà dans les jeunes années — est passé sous silence.

Cet état de choses a incité Pro Senectute Suisse à adresser des recommandations aux responsables de l'instruction

et du matériel d'enseignement d'une part et aux milieux pédagogiques d'autre part: les particularités essentielles de la vieillesse devraient être présentées de manière concrète dans les cours; il faudrait montrer que la vieillesse est une phase autonome de la vie, le vieillissement un processus qui s'étend de la naissance à la mort; il faudrait contrer l'actuelle marginalisation des gens âgés en s'efforçant de les intégrer.

Un appel est adressé à chacun pour mettre en pratique ces recommandations en collaboration avec les milieux professionnels et la population âgée, de manière à jeter un pont entre la recherche et la pratique.

Pro Senectute Suisse s'efforce actuellement de réaliser une enquête identique en Suisse romande.

L'ouvrage publié sur l'enquête réalisée en Suisse alémanique (Fr. 32.—), un résumé des résultats (Fr. 5.—) ou les recommandations citées ci-dessus (gratuites) peuvent être commandés à Pro Senectute Suisse, service de documentation, Lavaterstrasse 60, case postale, 8027 Zurich.

VAUD

Bonne retraite M. Prahin!



Photo
W. Bobst

On le croyait «éternel» à la tête de la natation... On lui savait bien quelques petits ennuis de santé mais son médecin y veillait avec une attention toute filiale et, aujourd'hui, on le sait, ce sont bien souvent les parents qui, affectueusement, obéissent aux enfants! Et voilà, la nouvelle est tombée, nous surpre-

nant malgré tout: M. Prahin prend sa retraite! Bien sûr, il sera encore là, prêt à conseiller, mais il mérite de ne pas être dérangé à tout bout de champ et que sa décision soit respectée.

M. Robert Prahin, maître de gymnastique à Lausanne, fut, il y a une quinzaine d'années, le précieux collaborateur de M. Louis Perrochon, alors inspecteur de gymnastique cantonal vaudois, lequel demanda à M. Prahin de représenter le canton de Vaud au comité de la Fédération suisse de gymnastique pour personnes âgées. En 1970, il fut sollicité d'assumer la direction administrative et technique des groupes de natation et de prendre en charge les cours dès leur introduction. Ce fut une tâche qu'il accomplit avec doigté, délicatesse et précision.

Avec l'ouverture en 1972 de la piscine couverte de Mon-Repos, la natation pour personnes âgées prit un nouvel essor d'autant plus qu'au même moment une expertise effectuée par le professeur Delachaux de l'Université de Lausanne donnait le feu vert à la natation des aînés, répondant ainsi favorablement à la demande de M. Perrochon. L'ouverture imminente de plusieurs autres piscines couvertes dans le canton incitèrent les responsables vaudois à organiser un nouveau cours de natation. En 1973, sous le

patronage de Pro Senectute-Vaud, la décision de créer une Fédération vaudoise de natation pour personnes âgées fut prise. C'est à cette époque que M. Prahin abandonna la gymnastique des aînés pour se consacrer uniquement à la natation. Dans ce canton ce sont aujourd'hui quelque 34 groupes qui se sont constitués et environ 400 nageurs et nageuses qui évoluent ou apprennent à nager. C'est un réel succès.

Les qualités techniques, psychologiques et pédagogiques de M. Prahin l'ont signalé aux Suisses allemands auxquels il donna plusieurs cours centraux.

Nous ne voulons pas laisser M. Prahin quitter cette activité, à laquelle il a donné le meilleur de lui-même, sans le féliciter, sans lui dire merci, sans l'assurer de la reconnaissance de tous les nageurs, de toutes les nageuses du 3^e âge.

A Pro Senectute, lorsqu'il assistait aux séances de la Fédération, on appréciait son sourire jovial, inaltérable, sa bonne humeur et son dynamisme légendaires. Le Comité vaudois de la Fondation continue heureusement à bénéficier de ses précieuses qualités.

Merci, M. Prahin, bonne retraite, soyez assuré de toute notre gratitude.

Pro Senectute-Vaud

Va et redécouvre ton pays

«Le temps du rétro»

Revivre l'époque de sa jeunesse... fredonner avec «Moineau» les airs qui nous ont fait danser ou rêver, quoi de plus touchant que ce retour en arrière à l'âge des cheveux blancs? Ne manquez pas ces moments d'émotion, de joie de vivre et de gaieté, et inscrivez-vous vite pour «Le temps du rétro». Dernier délai le 27 février.

Exposition au Centre Pierre-Mercier

Le Centre Pierre-Mercier offre à tous les artistes, quels qu'ils soient, l'occasion d'exposer leurs œuvres dans des conditions optimales.

Du 13 janvier au 29 février, il abritera une exposition ouverte à tous, d'objets créés à l'occasion d'un concours par les personnes âgées dans les ateliers de création de Pro Senectute du canton de Vaud. Il s'agit notamment d'objets d'art réalisés en tricot, crochet, broderie. Chaque personne peut exposer de une à cinq pièces. Une vingtaine de personnes se sont inscrites. Des prix fort sympathiques récompenseront les œuvres les plus artistiques. Ils ont été distribués à l'occasion du vernissage de ladite exposition qui a eu lieu le vendredi 13 janvier à 17 h. Nous ne pouvons que vous recommander chaleureusement de faire un saut au Centre Pierre-Mercier!

**«Aînés»
renseigne et divertit.
Faites-le connaître
autour de vous!**

Hospitalisations: clinique ou hôpital?

Attention, ça pourrait vous coûter cher!

La grande majorité d'entre vous est continuellement sous traitement médical. Il arrive que vous deviez être hospitalisé, et c'est ici que se posent très souvent des problèmes d'ordre financier.

Certains médecins ne pratiquent que dans certaines cliniques. Si votre médecin traitant fait partie de cette catégorie-là, vous allez certainement choisir la clinique dans laquelle il travaille, ce qui à priori est compréhensible. Mais à ce moment-là, il est très important que vous connaissiez la couverture que vous garantit votre caisse d'assurance-maladie.

Si vous êtes assuré en division commune et que vous faites un séjour en clinique, un grand nombre de frais ne seront pas remboursés par votre caisse-maladie, même dans le cas où vous êtes dans une chambre commune. Si vous vous trouvez en chambre mi-privée ou privée, les frais seront encore plus importants. Il n'est pas rare que des personnes se retrouvent avec plusieurs milliers de francs à leur charge. En effet, pour les assurés en division commune, la caisse-maladie paie un forfait journalier. Ce dernier couvre absolument tous les frais si vous êtes en chambre commune, mais seulement dans les établissements hospitaliers suivants: **Hôpital cantonal, hôpitaux des districts de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye, Etablissements hospitaliers de Marsens et Hôpital de la Providence.** Si vous êtes hospitalisé en clinique mais en chambre commune, la caisse-maladie ne remboursera que le forfait journalier, ce qui veut dire qu'un grand nombre de prestations ne seront pas couvertes. Pour illustrer tout cela, voici un exemple réel:

Mme X a été hospitalisée dans une clinique à Fribourg, en division mi-privée, du 1.2 au 28.2.83. La facture de la clinique s'est élevée à Fr. 5 527.75. La caisse-maladie a remboursé Fr. 4620.—, soit le forfait (Mme X est assurée en division commune). Fr. 907.75 sont donc restés à la charge de l'assurée. De plus, la facture du médecin traitant représentait Fr. 930.—. La caisse-maladie n'a rien ver-

sé pour cette dernière, puisque le forfait avait déjà été payé.

Voilà un exemple d'hospitalisation coûteuse, puisque l'assurée s'est vue dans l'obligation de payer elle-même Fr. 1837.75.

Pour éviter ce genre de mauvaises surprises, il est primordial que vous sachiez exactement de quelle manière vous êtes assuré et que vous connaissiez ce qui peut être remboursé par votre caisse-maladie.

Enfin, souvenez-vous que vous êtes **entièrement libre quant au choix de l'établissement hospitalier**, que si votre médecin ne pratique que dans une clinique, vous n'êtes pas tenu de choisir cette dernière.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Pro Senectute Fribourg, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg (tél. 22 41 53).

Anne-Colette Schaller

En Israël avec Pro Senectute

Du lundi 9 au mardi 17 avril 1984, Pro Senectute organise un très intéressant voyage en Israël, agrémenté d'excursions qui permettront de visiter les régions les plus typiques de ce pays dynamique et hospitalier, berceau du christianisme.

Les principales étapes de ce voyage de 9 jours sont Tibériade, Jérusalem et Bat Yam, avec logement dans des hôtels 4 et 3 étoiles. Au programme, visite de Nazareth, Capharnaüm, Naplouse, Béthléem (grotte et basilique de la Nativité), Bethphagé, le Mont des Oliviers, etc. Un itinéraire passionnant qui permettra de suivre quelques étapes parmi les plus importantes de la vie du Christ.

Le nombre de places est limité et le dernier délai d'inscription est fixé au 25 février. Le voyage de Genève à Tel Aviv et retour se fera par vols de ligne de Swissair. Passeport valable indispensable.

Pro Senectute, secrétariat cantonal valaisan, rue des Tonneliers 7, 1950 Sion, tél. 027/22 07 41 envoie sur simple demande le programme détaillé de ce voyage accompagné. Une infirmière sera du voyage.

▲ FRIBOURG

Vacances, cures et pèlerinages 1984

Cure pour personnes rhumatisantes à Abano, Hôtel Park

Date: du dimanche 26 février au samedi 12 mars 1984.

Prix: chambre à 2 lits, pension, 11 bains de boue et 2 excursions, **Fr. 1275.—**. Supplément pour chambre individuelle, **Fr. 95.—**. Y compris le voyage Fribourg-Abano en car.

Pèlerinage à Ars

Date: du mardi 15 au mercredi 16 mai 1984.

Prix: voyage en car confortable, logement à Ars, repas en route (sans boissons), **Fr. 180.—**. Supplément chambre à 1 lit, **Fr. 10.—**.

Séjour au Centre Saint-François, Delémont

Date: du mardi 29 mai au jeudi 7 juin 1984.

Prix: (approximatif!), chambre à 2 lits et pension, **Fr. 420.—**. Supplément pour chambre individuelle, **Fr. 40.—**. Supplément pour régime éventuel, **Fr. 30.—**.

Pèlerinage à Lourdes dans le cadre du pèlerinage interdiocésain. Voyage en avion ou en train, pension et logement dans un hôtel tout près de la Grotte.

Date: en train du 15 au 21 juillet 1984,

en avion du 16 au 20 juillet 1984.

Prix: (approximatif!) en avion,

Fr. 850.—; en train, **Fr. 540.—**.

Dernier délai d'inscription:

10 juin 1984.

Cure pour personnes rhumatisantes à Abano, Hôtel Park

Date: du dimanche 16 octobre au samedi 29 octobre 1984.

Prix: comme ci-dessus, cure en février/mars 1984.

Comme ces dernières années, nous organiserons probablement un **séjour de fin d'année à Ascona, Hôtel Mulino**.

Renseignements: Pro Senectute, rue Saint-Pierre 26, 1700 Fribourg, tél. 037/22 41 53.

▲ GENÈVE

Au cœur de la vieille ville de Genève: Pro Senectute

Il faut monter quelques rues pavées jusqu'aux abords de la Cathédrale Saint-Pierre pour trouver le numéro 5 de la place de la Taconnerie. Là vous poussez une lourde porte de bois, gravissez quelques escaliers donnant sur une petite cour intérieure et vous voici devant la porte du siège de Pro Senectute Genève, appelée aussi Fondation pour la Vieillesse.

Les origines de Pro Senectute

Cette institution a été fondée en 1917. Elle est reconnue par la Confédération en tant qu'œuvre nationale privée d'aide à la vieillesse. Elle est actuellement représentée dans tous les cantons et dispose d'un secrétariat central à Zurich. Soutenue par la Confédération, les cantons et les communes, elle intervient en faveur d'une politique moderne de la vieillesse.

Dans chaque localité suisse, Pro Senectute intervient d'une manière originale en fonction des besoins locaux.

A Genève

La Fondation pour la Vieillesse est présente par:

son foyer de jour «Le Caroubier»; des consultations effectuées par une assistante sociale de Pro Infirmis auprès des personnes âgées qui ont dû subir une amputation; un service social aux tâches très diversifiées à disposition de toute la population âgée et des familles de celle-ci. Ce service a une spécificité: le soutien aux personnes âgées handicapées.

Une équipe de professionnels compétents et dynamiques prend en charge le travail social: 4 assistant(tes) sociaux(ales) à temps partiel, 3 secrétaires, une comptable ainsi qu'une apprentie de commerce intéressée par le travail social.

C'est d'une partie du travail de ces personnes dont j'aimerais vous parler aujourd'hui.

Mieux connaître pour mieux comprendre

J'ai rencontré Mme Monique Humbert, assistante sociale et responsable de l'ensemble de l'Institution et Mlle Heidi Lang (assistante sociale) qui m'ont parlé avec enthousiasme des

diverses demandes qui leur parviennent à Pro Senectute Genève ainsi que de leur manière d'y répondre: «Le système suisse de sécurité sociale est bien fait mais souvent un peu compliqué. Les gens savent rarement qu'après avoir reçu une décision officielle les concernant, ils ont un délai de 30 jours pour demander des explications, voire contester une décision. Il est donc important de contrôler tout jugement administratif.»

Notre tâche consiste à renseigner

Les jeunes rentiers qui se posent des questions en rapport avec l'AVS; sur la possibilité d'obtenir des prestations complémentaires pour les personnes recevant le minimum AVS; les personnes qui changent d'état civil et qui se posent des questions sur les conséquences financières de ce changement;

les personnes âgées dont la situation financière change complètement suite à des frais imprévus (gros frais médicaux, augmentation de la prime de la caisse-maladie, augmentation de loyer, etc.).

Nous renseignons aussi les familles des personnes âgées sur les diverses alternatives de maintien à domicile et de placement.

Bien entendu, le traitement de ces multiples demandes prend plus ou moins de temps, c'est pourquoi parfois un coup de téléphone suffit pour obtenir le renseignement désiré alors que, pour des demandes plus complexes, un ou plusieurs entretiens sont nécessaires. Nous avons à cœur de traiter rapidement toutes les requêtes.

Lorsque nous rencontrons les personnes en entretien, nous essayons toujours de faire avec elles un travail global. Si nous leur posons des questions à propos de leur vie, ce n'est pas par indiscrétion mais bien plutôt pour pouvoir, peut-être, leur apporter d'autres renseignements utiles.

Nous pouvons alors conseiller

sur des problèmes touchant à la vie quotidienne, par exemple: trouver des solutions de rencontres, de loisirs et de vacances pour une personne âgée souffrant de solitude; améliorer par des suggestions une alimentation mal équilibrée;

aider à gérer un budget, à remplir une feuille d'impôts; orienter aussi les personnes souffrant d'un handicap ou d'une maladie chronique (par ex. surdit , diab te) sur des services plus sp cialis s.

Nous guidons  galement les personnes dans leurs d marches administratives, nous les soutenons et les d fendons lorsqu'elles d sirent faire un recours contre une d cision (par ex. rente d'impotence, AVS, aide compl mentaire, imp ts, caisse-maladie).

Une vision d'ensemble au b n fice de tous

De par notre travail quotidien nous sommes en contact avec une multiplicit  de personnes et de services: les familles, les services de maintien   domicile, d'autres travailleurs sociaux, des m decins, des fonctionnaires, des services officiels.

Lorsque nous regardons notre activit  d'une mani re plus large, nous arrivons   discerner les probl mes strictement individuels des situations qui se r p tent. Ces situations communes   un grand nombre de personnes nous am nent   constater parfois un besoin pour lequel il convient de trouver une solution au niveau de la ville ou du canton (par ex. nettoyage, blanchissage), d'autres fois, une lacune dans une loi f d rale ou cantonale   laquelle il s'agit de rem dier. C'est dans le sens de la d fense des int r ts de la personne  g e que nous participons activement   diverses commissions priv es ou publiques.

Ce travail de coordination nous permet, peu   peu, d'am liorer la situation des personnes  g es dans la soci t .

Pour conclure

Il faut redire que la Fondation pour la Vieillesse, Pro Senectute G n ve, est une institution priv e et non un service officiel. Elle n'intervient que sur demande. Le personnel qui y travaille est soumis au secret professionnel et aucune intervention ou d marche n'est faite sans l'accord de la personne concern e. De plus, les assistants sociaux prennent le temps de trouver une r ponse consciencieuse   chaque requ te, ils mettent leur comp tence et leur gentillesse   votre disposition. T l phonez au 21 04 33... on vous r pondra!

H. Maillard

NEUCH TEL

Flash neuch telois

La routine des saisons nous a d j  entra n s dans son tourbillon. Il y a heureusement des nouveaut s utiles aux personnes qui rencontrent des difficult s passag res ou chroniques.

«Temps Pr sent»

(home pour s jours de courte dur e)

Ce home peut recevoir depuis le mois dernier des pensionnaires ayant besoin de soins infirmiers. En effet, une section m dicalis e s'est ajout e   la partie dite home simple. Les s jours de convalescence, de remise sur pieds apr s maladie ou accident ne peuvent se prolonger au-del  de trois mois. Il est prudent de s'inscrire   l'avance: **«Temps Pr sent», rue des Granges 11, 2300 La Chaux-de-Fonds, t l. (039) 28 42 28.**

Centre de jour l'Eclusier

Ouvert depuis quelques mois du lundi au vendredi, ce centre accueille des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas rester seules chez elles alors que leur famille, leur voisin, doivent s'abstenir pour une journ e. L'Eclusier, rue du Seyon 38, Neuch tel, t l. (038) 25 00 50.

Imp ts

Comme chaque ann e, nos assistants sociaux sont   disposition pour aider les personnes qui ont des difficult s   remplir leur d claration. Prenez svp, rendez-vous par t l phone. Voir adresse ci-dessous.

Renseignements g n raux

«prestations compl mentaires» et cotisations assurance-maladie

D s janvier 1984, les nouveaux bar mes sont entr s en vigueur. Si vous n' tes pas au clair, vous pouvez t l phoner pour obtenir des pr cisions ou prendre rendez-vous.

Vacances 1984

Elles sont programm es. Les «habit es» recevront les propositions des diff rents lieux de s jour. Pour ceux et

celles qui s'int ressent   prendre part   nos semaines de vacances en Suisse, le secr tariat de La Chaux-de-Fonds se tient   leur disposition.

Repas

Ils sont vari s et d'excellente qualit  les repas apport s   domicile, r guli rement une ou plusieurs fois par semaine.

Repas normaux: il suffit de les laisser d geler et de les r chauffer dans une casserole d'eau; ne pas couvrir et laisser fr mir pendant 30 minutes environ.

Repas diab tiques: m me mode de cuisson. Nous offrons deux types de repas: diab te l ger et diab te fort.

Ce service de d pannage s'est  tendu   tous les districts du canton de Neuch tel.

Pour tous renseignements concernant ce qui pr c de, vous pouvez nous atteindre:

Neuch tel et Val-de-Travers: t l. (038) 24 56 56.

Les Montagnes neuch teloises: t l. (039) 23 20 20.

BIENNE

Ski de fond

Les cours de perfectionnement et d'initiation sont organis s par Pro Senectute en Suisse romande depuis 10 ans. Pour ce sport, les  n s de Bienne sont avantag s: la ville est fort bien situ e. M me pas 10 minutes de «funi» pour Macolin ou Evillard. Si les skieurs d sirent aller plus loin, un car les conduit en moins d'une demi-heure aux Pr s d'Orvin. Des Pr s d'Orvin on peut monter en pente douce jusqu'  Chasseral.

Skieurs(ses) d butants ou avanc s vous pouvez suivre 6 cours, 6 mardis de suite pour Fr. 30.—, assurance obligatoire incluse. C'est offert par Pro Senectute et meilleur march  que dans une grande surface. Alors, ne faites pas la grimace!

En plus, Pro Senectute, rue du Coll ge 10, t l phone 22 20 71 est encore   disposition pour les tracas provoqu s par la hausse des rentes AVS; eh oui!  a existe du c t  des rentes compl mentaires, caisses maladie et imp ts.

Terminons par un rappel qui fera plaisir   Marcel Hotz. Le 17 f vrier 1980 avait lieu le premier repas du premier club du dimanche en Suisse. Deux repas-rencontres sont pr vus pour les dimanches 12 et 26 f vrier; deux signes de vitalit ! E. H.